

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Annexe aux plans d'études contenant des UE en géographie



Dispositions de transition **en géographie**

Basées sur les décisions du Conseil de Faculté du 25 mai 2009

Dispositions de transition

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé un programme d'études en géographie avant l'automne 2009.

Les programmes d'études concernés par ces dispositions de transition sont les suivants :

1. Bachelor of Science en géographie (BSc)
2. Master of Science in Geography (MSc)
3. Branche propédeutique en géographie (Bprop)
4. Branches complémentaires en géographie (BCo)
 - Branche complémentaire à 30 ECTS (GEOG-30)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS (GEOG1-60)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS pour le DAES II (GEOG2-60)
 - Branche complémentaire « géographie + 30 ECTS » (GEOG+30)
5. Bachelor of Science pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I (BSc_SI)
6. Bachelor of Arts pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I (BA_SI)

1. Bachelor of Science en géographie (BSc)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de BSc en géographie avant le semestre d'automne 2009, soit avant l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études (version du 24.05.2009).

1.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour les deuxième et troisième années.

1.2 Etudiant-es de 3^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé les deux premières années avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la troisième année.

1.3 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des UE prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

1.4 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0104	Cartographie	3	GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0105	Cartomatique	3	GG.0154	Cartographie et cartomatique	3
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0155	Cartographie et cartomatique TP	2
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0203	Géomorphologie TP UE partie 1	1	GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
GG.0204	Géomorphologie TP UE partie 2	1	GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
			GG.0255	Cartographie géomorphologique	2
			GG.0256	Excursion en géographie 1	0.5
			GG.0257	Excursion en géographie 2	0.5
GG.0301	Changements climatiques	3	GG.0351	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0352	Géodonnées sociales (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0353	Méthodes qualitatives II	2
GG.0307	Travail de recherche personnel II (TRP2)	10	GG.0354	Travail de recherche personnel	8
			GG.0360	Colloque de géosciences	1

2. Master in Geography (MSc)

This document is directed at students already enrolled in the Master Programme before the beginning of autumn semester 2009.

2.1 Students starting the 3rd semester in autumn 2009

As there is no change in mandatory course units for the third semester, students can complete their master programme according to the former curriculum.

2.2 Particular situations

For students who have not fully completed their first year of the master programme, a personal alternative set of courses will be proposed. They should imperatively contact the student advisor in charge for the Geography.

2.3 Correspondence between former and new course units

Courses in the former Curriculum			Courses in the new Curriculum		
Code	Title	ECTS	Code	Title	ECTS
GG.0401	Introduction to Global Environmental Change	3	GG.0420	Global Environmental Change	3
			GG.0421	Geocolloquium UE part 1	1
			GG.0422	Geocolloquium UE part 2	1
GG.0431	Introduction to Environmental Modelling (lecture + practical)	3	GG.0440	Environmental Modelling (lecture + practice)	3
GG.0432	Environmental physical Geodata (from field to analysis)	6	GG.0441	Applied Geophysical Methods	3
GG.0435	Advanced Geomorphology	3	GG.0442	Alpine Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0437	Cartography in Geomorphology	3	GG.0530	Field Course	3
GG.0436	Dendrogeomorphology	1	GG.0443	Project in Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0467	Globalization, development and socio-economic change	3	GG.0471	New Approaches in Human Geography	3
GG.0462	Environmental social Geodata (from field to analysis)	6	GG.0472	Environmental social Methods	3
GG.0465	Global Change and Human Rights Issues	3	GG.0474	Project in Human Geography	3
GG.0470	Seminar in Sustainable Development	2	GG.0473	Seminar in Global Change, Development & Ethics	3

3. Branche propédeutique en géographie (Bprop)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche propédeutique en géographie avant le semestre d'automne 2009.

3.1 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

3.2 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3

4.1 Branche complémentaire à 30 ECTS en géographie (GEOG-30)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire à 30 ECTS en géographie avant le semestre d'automne 2009.

4.1.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année (semestres 3 et 4).

4.1.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.1.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
			GG.0208	Biogéographie	3
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3

4.2 Branches complémentaires à 60 ECTS en géographie (GEOG1 et 2-60)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire à 60 ECTS en géographie (GEOG1 et GEOG2) avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie proposées n'ont pas été modifiées.

4.2.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

4.2.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.2.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3	GG.0154	Cartographie et cartomatique	3
GG.0105	Cartomatique	3	GG.0155	Cartographie et cartomatique TP	2
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0203	Géomorphologie TP UE partie 1	1	GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
GG.0204	Géomorphologie TP UE partie 2	1	GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0307	Travail de recherche personnel II (TRP2)	10	GG.0354	Travail de recherche personnel	8

4.3 Branche complémentaire « géographie +30 » (GEOG+30)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire « géographie + 30 ECTS » (GEOG+30) avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement des sciences de la Terre proposées n'ont pas été modifiées.

4.3.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

4.3.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.3.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0301	Changements climatiques	3			
			GG.0351	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0352	Géodonnées sociales (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0353	Méthodes qualitatives II	2
GG.0401	Introduction to Global Environmental Change	3	GG.0420	Global Environmental Change	3
GG.0432	Environmental physical Geodata (from field to analysis)	6	GG.0441	Applied Geophysical Methods	3
GG.0435	Advanced Geomorphology	3	GG.0442	Alpine Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0436	Dendrogeomorphology	1			
GG.0467	Globalization, development and socio-economic change	3	GG.0471	New Approaches in Human Geography	3
GG.0462	Environmental social Geodata (from field to analysis)	6	GG.0472	Environmental social Methods	3

5. BSc_SI en géosciences (BSc_SI 30 à 50)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de Bachelor of Science pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I en géosciences avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie n'ont pas été modifiées.

5.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

5.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

5.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
			GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
			GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0301	Changements climatiques	3			

6. BA_SI en géosciences (BA_SI 30 et 50)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de Bachelor of Arts pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I en géosciences avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie n'ont pas été modifiées.

6.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

6.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

6.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
			GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
			GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0301	Changements climatiques	3			